



CLUB DES ENTREPRISES DE FLOIRAC ET BOULIAC

ASSOCIATION LOI 1901

CHÂTEAU LA CHEZE AVENUE PIERRE SEMIROT 33270 FLOIRAC

Floirac,
Le Vendredi 14 Janvier 2005

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des soirées thématiques, le Club des Entreprises de Floirac et Bouliac a le plaisir de vous inviter le

JEUDI 03 Février 2005 à 19Heures
Au Centre d'Innovation et de Formation
Avenue Gaston Cabannes
33 270 FLOIRAC

Pour un débat sur le thème :

« Licenciement d'un salarié pour inaptitude »
Mise en œuvre de la Procédure et Pièges à éviter

Cette soirée sera animée par *Monsieur Pierre SALLES, Avocat* et se clôturera vers 20H30 par un apéritif.

En vous remerciant de votre participation,

Amicalement,
Le Bureau du Club des Entreprises de Floirac, Bouliac

CLUB DES ENTREPRISES DE FLOIRAC ET BOULIAC

ASSOCIATION LOI 1901

CHÂTEAU LA CHEZE AVENUE PIERRE SEMIROT 33270 FLOIRAC

Téléphone : www.entreprises-floirac.com



CLUB DES ENTREPRISES DE FLOIRAC ET BOULIAC

ASSOCIATION LOI 1901

CHÂTEAU LA CHEZE AVENUE PIERRE SEMIROT 33270 FLOIRAC

**Confirmez votre participation en nous faxant
le verso de cette lettre au 05 57 80 31 22 Merci.**

**Bulletin de participation
à retourner
au + tard le Mardi 1^{er} Février 2005
par fax au
05 57 80 31 22**

Madame/Monsieur

Société

**Participera à la Soirée « Mise en œuvre d'une procédure de
licenciement pour inaptitude »**

Jeudi 3 février 2005 à 19 heures

Au Centre d'Innovation et de Formation

Avenue Gaston Cabannes

33 270 FLOIRAC

- sera accompagné(e) de Mme/M.
de la société